

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**« Projet Rabaska : il est temps de passer à l'action! »
Paul-Arthur Huot – PDG de Pôle Québec Chaudière-Appalaches**

Québec, le 19 septembre 2007 – L'agence de développement économique de la région a tenu aujourd'hui à réagir au rapport préliminaire de la Commission de protection du territoire agricole du Québec par la voix de son président-directeur général.

« Tout a été fait dans les règles de l'art dans ce long processus. D'imposantes consultations publiques ont déjà eu lieu, sans compter tout le travail préparatoire, et le BAPE a donné son aval cet été. Le gouvernement du Québec a tous les pouvoirs pour donner le feu vert au projet et il est maintenant temps de dire clairement oui à Rabaska » a déclaré M. Huot.

Le dépôt du rapport préliminaire déposé hier par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) risque en effet de retarder de plusieurs mois le projet Rabaska en permettant des recours qui, dans le contexte actuel, ne manqueront pas de surgir. Bien que la CPTAQ reconnaisse que « les répercussions économiques du projet Rabaska sont importantes et les conséquences d'un refus pour la Ville de Lévis sont indéniables » cette dernière n'autorise toutefois pas le dézonage tel que demandé.

Pourtant, l'entente entre Rabaska et la toute puissante Union des Producteurs Agricoles (UPA Kennedy) conclue en juillet dernier démontre clairement que l'intérêt des producteurs agricoles a largement été pris en compte.

« L'entente avec l'UPA apporte les garanties nécessaires quant au maintien des surfaces agricoles exploitables, l'organisation a déjà fait son travail de protection des agriculteurs. Il m'apparaît ahurissant de voir la justification même du projet remis en cause. Il est temps de cesser ce cirque et de procéder.» a conclu M. Huot.

Également, l'agence est d'avis que cet événement démontre encore une fois la nécessité de baliser le processus d'accueil de projets, qui pour l'instant, assujettit les promoteurs à des délais interminables et des coûts exorbitants avant leur approbation.

- 30 -

Source : Isabelle Pelletier
Directrice Communications et affaires publiques
Cell : 418-932-0216

